

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

Saint-Péray

# le Mag

ÉTÉ  
2023

N° 65



7

CITOYENNETÉ

LES ACTIONS DU CMJ



13

SPORT

SAINT-PÉRAY,  
VILLE SPORTIVE



Saint-Péray, territoire de

RhôneCrussol  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Sommaire

ÉDITO	3	16	ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE
RETOUR EN IMAGES	4	18	ENVIRONNEMENT
CITOYENNETÉ	6	20	ÉCONOMIE
CULTURE	8	22	SOLIDARITÉ
FINANCES	10	25	INTERCOMMUNALITÉ
RESSOURCES HUMAINES	12	26	TRIBUNES
SPORT	13	27	ÉTAT CIVIL
AMÉNAGEMENT - VOIRIES - BÂTIMENTS	14		



**VOTRE RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE MENSUEL**  
Recevez cette lettre municipale, inscrivez-vous sur :

[www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

## Infos pratiques

**PERMANENCE DES ÉLUS**  
**TOUS LES SAMEDIS MATIN**  
**DE 9 H À 12 H**

ACCUEIL ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE  
**04 75 81 77 77**

SERVICES TECHNIQUES  
URBANISME  
**04 75 81 77 70**

ESPACE ENTREPRISES - EMPLOI  
**04 75 81 77 86**

ESPACE MIALAN - JEUNESSE - SPORT -  
ANIMATION AFFAIRES SCOLAIRES  
**04 81 16 08 07**

CRÈCHE LES LOUPIOTS  
**04 75 40 64 20**

CEP DU PRIEURÉ  
**04 75 74 77 00**

RÉSIDENCE MALGAZON  
**04 75 40 41 03**

MÉDIATHÈQUE  
**04 75 40 41 42**

POLICE MUNICIPALE  
**04 75 25 85 04**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
RHÔNE CRUSSOL  
**04 75 41 99 19**

**HÔTEL DE VILLE 8 H | 12 H ET 13 H 30 | 17 H 30 + TOUS LES MARDIS JUSQU'À 18 H 30**

 [secretariatgeneral@st-peray.com](mailto:secretariatgeneral@st-peray.com)  [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)  **04 75 81 77 77**

 **MAIRIE DE SAINT-PÉRAY - 07**

# Édito



Le premier semestre 2023 a été particulièrement dense, l'équipe municipale travaille pour préserver la qualité de vie et l'attractivité de Saint-Péray. Comme vous le savez, les contraintes sont nombreuses et nous devons en permanence nous adapter et anticiper les nombreux changements à venir.

Au-delà de notre commune, c'est au niveau du territoire de Rhône-Crussol que nous pouvons agir collectivement et efficacement. Le projet de territoire en cours d'élaboration, le plan climat air énergie et le plan local d'urbanisme intercommunal et habitat, qui feront l'objet de réunions publiques, permettent de préparer l'avenir. Pour notre commune le lancement du projet pôle médical en lieu et place de la salle des fêtes et de

la trésorerie va débiter ; il renforcera l'offre médicale, proposera de nouveaux logements et réhabilitera ce quartier. La construction d'ateliers pour les services techniques, la rénovation thermique de nos écoles, la création de nouvelles pistes cyclables ainsi que la reprise de voiries sont autant d'investissements pour améliorer la qualité de vie à Saint-Péray. Grâce au travail des équipes administratives, nous avons pu obtenir les autorisations et le matériel nécessaire pour permettre de réaliser cartes d'identité et passeports en mairie. Ce nouveau service sera opérationnel dans les prochaines semaines.

Après les réunions publiques de ce printemps, nous reprendrons à l'automne les rencontres de quartiers afin de garder avec vous un lien de proximité précieux et indispensable à notre action. Comme vous le découvrirez dans ce magazine, cette année voit le lancement du premier budget participatif. N'hésitez pas à proposer des projets citoyens utiles à tous les habitants.

Saint-Péray bouge ! Ce dynamisme est le fruit du travail et de l'engagement de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour notre commune. L'été qui arrive est l'occasion de profiter de moments festifs et conviviaux proposés en grand nombre grâce à cette belle dynamique. Merci aux associations, aux bénévoles ainsi qu'à l'ensemble des agents municipaux pour leur implication à nos côtés. J'en profite pour remercier aussi tous les acteurs locaux qui s'impliquent dans notre commune.

Bonne lecture  
et très bon été





# Retour en images

### Foulées de Noël



Dimanche 18 décembre, sous un beau soleil, les traditionnelles « Foulées de Noël » ont rassemblé plus de 400 coureurs.

### Vœux à la population



Après deux ans d'impossibilité, les vœux à la population ont fait leur grand retour. Vous avez été très nombreux à répondre présent à l'invitation de la municipalité. Les élus ont présenté leurs vœux et les projets pour 2023.

### Les Boucles Drôme Ardèche



Le 25 février, pour la 23<sup>e</sup> édition des Boucles Drôme Ardèche, le territoire Rhône Crussol a accueilli sur ses routes les meilleurs coureurs mondiaux lors d'une compétition cycliste de renommée internationale.

### Le festival Rire et Magie



Vif succès pour la 5<sup>e</sup> édition du festival Rire et Magie qui a réuni tous les ingrédients nécessaires à une réelle réussite : rire, prestidigitation, mentalisme, illusion et bonne humeur ! Le public venu nombreux a assisté à des représentations de grande qualité !

### Montée aux flambeaux



Pour fêter la chandeleur, près de 250 personnes ont répondu à l'invitation de l'association CAP ! Grands et petits se sont munis de flambeaux pour une marche jusqu'au Château de Crussol, où les attendaient chocolat chaud, vin chaud et crêpes. Ils ont été guidés par les bénévoles de l'association Lei Esclops.

### Taille du verger municipal



Une occasion pour les citoyens de contribuer activement à l'amélioration de leur environnement et de s'engager dans une action concrète pour le bien-être de la ville !

### 32<sup>e</sup> Grand Chapitre



Dimanche 12 mars, le 32<sup>e</sup> Grand Chapitre a créé un village éphémère sur la place Gérard Mallen avec pour thème « Terroir et Territoire ». Les membres de la Confrérie du Saint-Péray ont accueilli 31 autres Confréries d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans une ambiance conviviale, les confréries ont représenté leur région et assuré la promotion de produits emblématiques.

### La journée BD



Beau succès pour la 6<sup>e</sup> édition de la journée « Bulles dessinées ». Le public a rencontré 11 auteurs de BD pour des dédicaces et assister à plusieurs temps forts comme une battle de dessinateurs et une dégustation de la cuvée spéciale 2023 offerte par les vignerons.

### Vogue de Pâques



Week-end animé sur la place de la Mairie avec la fête foraine qui a rassemblé un large public. Petits et grands se sont donné rendez-vous pour une sortie familiale et conviviale.

### Club citoyen



Dans le cadre des journées citoyennes, les élèves du collège de Crusol, accompagnés de leurs enseignantes, ont posé la première plaque en métal « Ici commence la mer, ne jetez rien » devant la médiathèque. Cette démarche a pour but de sensibiliser la population afin qu'elle évite de jeter des déchets dans les grilles d'eaux pluviales.

### Le Printemps du Saint-Péray



Malgré le mauvais temps, le Printemps du Saint-Péray a bien eu lieu au CEP du Prieuré avec le bar des vignerons, un food truck et un concert. Bravo au Syndicat des vignerons de l'AOC pour l'organisation !

### Commémoration du 8 mai 1945



La ville a commémoré la victoire du 8 mai 1945 en trois temps, avec des hommages rendus aux soldats morts pour la France, des textes lus par les élèves et une minute de silence suivie du dépôt de gerbes.

### Tribute Queen



Ce spectacle a rencontré un engouement considérable. La salle était comble, le public a vibré, chanté et dansé aux côtés du groupe de musique Regina The Real Queen Experience.

# Citoyenneté

## ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une soirée challenge CM2-6<sup>e</sup> afin de permettre aux élèves de CM2 de rencontrer leurs futurs camarades de collège. Les jeunes se sont rassemblés dans le magnifique cadre du château de Beauregard, offrant ainsi un lieu agréable pour cette soirée de convivialité. Cette rencontre, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, avait pour objectif de renforcer les



liens entre les futurs collégiens et de créer une atmosphère d'échange et de partage. Les enfants ont été accueillis avec enthousiasme par les membres du CMJ, qui ont organisé diverses activités pour briser la glace et encourager les conversations. Au cours de la soirée, les élèves ont participé à des jeux coopératifs et des quiz. Les échanges dynamiques entre les élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> ont favorisé l'établissement de liens solides ainsi que le partage d'expériences et d'idées. Cette initiative a également offert aux plus jeunes l'opportunité de découvrir le rôle et le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. Le CMJ a également participé à l'organisation de la matinée de nettoyage des déchets sur la commune. Porté par le groupe environnement, cette matinée se veut pédagogique avec des activités et animations sur la place de l'Hôtel de Ville afin de mieux comprendre la vie de nos déchets.



## LE CMJ AU SÉNAT

Les jeunes élus du CMJ sont investis depuis un an. Pour les remercier et les encourager dans leur engagement, la municipalité leur a proposé une journée à la capitale. Le CMJ a pu visiter le Sénat afin de mieux comprendre le mécanisme de nos institutions. Cette visite a été l'un des temps forts d'une journée bien remplie. Les jeunes Saint-Pérollais ont découvert une exposition de street art à l'Hôtel de Ville de Paris et profité d'une excursion en Bateau-Mouche sur la Seine, après un pique-nique au jardin du Luxembourg. Les jeunes élus sont revenus enchantés de cette journée riche en découvertes.



## ÉCHANGES LINGUISTIQUES AU COLLÈGE DE CRUSSOL : accueil des collégiens espagnols et italiens en mairie

La commune a eu le plaisir de recevoir des élèves des collèges de Barcelone et d'Asso hébergés chez leurs correspondants saint-pérollais. Fin décembre, le maire accueillait 36 élèves du collège « Escola Pia Sant Antoni » et, fin mars, 31 élèves du collège d'Asso accompagnés de leurs enseignantes. La principale du collège de Crussol, Madame Callo avait tenu à participer à ces deux moments d'échange. Après avoir présenté la commune, Jacques Dubay a exprimé sa joie de retrouver ces instants de partage et de convivialité. Les collégiens transalpins ont ensuite rejoint leurs correspondants saint-pérollais sur le marché !



Les élèves d'Asso.



Les élèves de Barcelone.

## PROJET PÉDAGOGIQUE « UN ESPACE VERT L'AVENIR »

Des élèves de deux classes de CM2 de l'école des Brémondrières ont participé au programme pédagogique « Un Espace vert l'avenir » en plantant 6 jardinières pour fleurir la place du Souvenir français. Le projet est porté par les élus et les agents des espaces verts. Les élèves ont entretenu les jardinières qui ont été fleuries et embellies lors de la clôture du programme pédagogique. Lors de la mise en place au monument aux morts, les anciens combattants de l'Union Fédérale présents ont répondu aux questions des élèves. Les professeurs et les agents des espaces verts ont été remerciés pour leur contribution.



## SAINT-PÉRAY, VILLE PROPRE

La matinée de nettoyage dans la ville de Saint-Péray a eu lieu en présence d'élus de la commune. Plusieurs familles ainsi que des membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont mobilisés pour l'opération « Saint-Péray, ville propre ». Ils ont parcouru les abords de la ville pour ramasser les déchets. Munis de gants et de pinces, ils ont rempli de nombreux sacs poubelles ! Cette opération permet chaque année de sensibiliser les habitants sur l'importance de l'implication de chacun pour préserver la propreté de la ville !



Les jeunes ont même créé une chanson pour l'occasion : « Arrête les déchets, la planète est en danger, arrête les déchets, la planète tu vas sauver ! » Ce message témoigne de leur engagement en faveur de l'environnement et de la nécessité de préserver notre planète.



## UN CARNAVAL HAUT EN COULEUR !

Dimanche 26 février, vous avez été nombreux à assister au carnaval. Le défilé en centre-ville a été rythmé par les airs de musique des groupes « Ritmofiesta de Vanosc » et « Batucada d'Ucel ». Le carnaval s'est clôturé par le « jugement final du Carmentran ». Malheureusement, en raison d'un vent violent, le Carmentran n'a pas pu être brûlé, comme c'est la tradition. Mais les enfants ont quand même pu lui donner une bonne leçon. Son jugement a été prononcé par les élèves du cours de théâtre de la FCPE. Après le défilé, les enfants déguisés ont profité d'un goûter et d'un chocolat chaud offert par l'Amicale Laïque. Un grand merci aux services culturels, aux services techniques et à la police municipale pour leur implication !



## SUPERSTARS

Vendredi 3 et samedi 4 mars, la commune a proposé deux belles soirées avec *Superstars*. Une salle comble et un public multigénérationnel fut ainsi conquis par les prestations de Mikael Ferreira et sa troupe. Ce show se décline en une succession de reprises célèbres, allant d'Édith Piaf à Lady Gaga en passant par Mylène Farmer, Madonna et Rihanna. Ce spectacle a enthousiasmé l'assistance. Un grand merci à Mikael Ferreira et son équipe pour ces moments uniques avec les Saint-Pérollais, venus très nombreux pour l'occasion.



## TRÈS BELLE RÉUSSITE POUR LA CHASSE AUX ŒUFS !



Samedi 8 avril, belle affluence au château de Crussol pour participer à la traditionnelle chasse aux œufs. Sous un beau soleil printanier, les petits parcouraient les pelouses du théâtre de verdure à la recherche des œufs colorés, tandis que les plus grands se livraient à une amusante course d'orientation ! Afin d'accompagner la fête, les mascottes de Winnie l'ourson et de Donald étaient présentes pour de belles photos souvenirs avec les enfants. Ces derniers ont participé à des ateliers créatifs tout au long de la matinée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un grand merci au service culturel de la commune pour l'organisation de cette journée, ainsi qu'aux associations qui ont contribué à la réussite de cette édition 2023.



## LES SPECTACULAIRES : UN MOMENT CONVIVAL ET FAMILIAL !



Plus d'une centaine de familles se sont réunies au Parc de Chavaran pour une journée riche en activités ! Les participants ont assisté aux 4 spectacles proposés, profité du manège, des jeux en bois et des balades à poney ! Petits et grands étaient ravis ! Le food-truck et le glacier ont également connu un vif succès, ajoutant une touche gourmande à cette belle journée ensoleillée, placée sous le signe du partage et de la bonne humeur !

## LE BLIND TEST GÉANT : UN VÉRITABLE SUCCÈS

Vendredi 26 mai, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous sur la place de la mairie. Plus de 700 personnes se sont rassemblées pour tester leurs connaissances musicales et profiter d'une des premières soirées printanières au cours de laquelle le DJ Monsieur Jules a fait danser et chanter la foule toute la soirée ! L'UCIAL a assuré une petite restauration et une buvette pour le plus grand plaisir de tous. Merci aux participants, au DJ, à l'UCIAL, au service culturel et aux services techniques de la commune pour cette belle soirée conviviale.



# Agenda

### Programme des festivités du 2<sup>e</sup> semestre 2023

- 4 juillet** Cinéma plein air – stade de la Plaine : *Eiffel*.
- 6-7-8 juillet** Crussol Festival.
- 17 août** Cinéma plein air – théâtre de verdure à Crussol : *Top Gun : Maverick*.
- 1<sup>er</sup> - 3 septembre** Fête des Vins et du Jumelage.
- 8 septembre** Coupe du monde de rugby – match d'ouverture.
- 9 septembre** Forum des associations.
- 1<sup>er</sup> octobre** Montée cycliste Saint-Romain-de-Lerps.
- 20 octobre** Pièce de théâtre : programmation en cours au CEP du Prieuré.
- 18 novembre** Spectacle d'humour : Edgar-Yves au CEP du Prieuré.
- 8-9-10 décembre** Soirée des fêtes, marché de Noël, foulées de Noël.



## BUDGET PRIMITIF

Le vote du Budget Primitif 2023 a eu lieu lors du Conseil Municipal du 30 mars 2023.

Le contexte économique actuel, marqué par une forte hausse de l'inflation, pèse sur le budget communal, notamment en matière de dépenses d'énergie, de fournitures ou de travaux. Les dépenses de personnel connaissent également une progression du fait de plusieurs facteurs comme la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et du SMIC.

Le budget 2023 a donc été élaboré en tenant compte de tous ces critères dans un souci de maîtrise des charges comme les années précédentes. Cette gestion rigoureuse permet de dégager un excédent de fonctionnement indispensable pour financer les investissements.



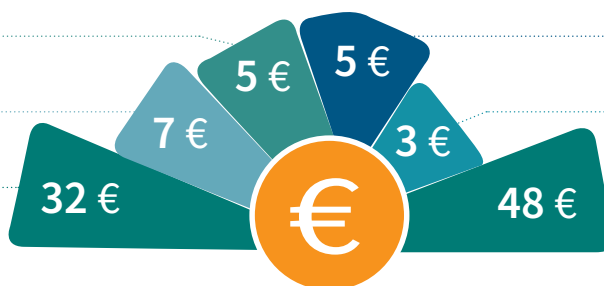
## DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**Quand la Mairie dépense 100 € où vont-ils ?**

Atténuation de produits  
(charges transférées CCRC)

Charges gestion courante  
(subventions aux associations...)

Charges à caractère général  
(eau, électricité...)



Charges financières  
(intérêts des emprunts)

Dotations provisions

Charges de personnel

**Quand la Mairie reçoit 100 € d'où viennent-ils ?**



- 58 €** impôts et taxes
- 17 €** excédent antérieur de fonctionnement reporté
- 10 €** produits des services (cantines, garderie...)
- 13 €** dotations de l'État et subventions
- 1 €** autres produits de gestion courante
- 1 €** produits financiers

# UNE PRÉVISION D'INVESTISSEMENTS RÉPARTIS SUR LES PROJETS SUIVANTS

(sous réserve de l'obtention des subventions)



**Désendettement :** la commune continue à se désendetter à raison de 960 000 € de remboursement de capital prévu pour 2023. Le montant de la dette par habitant est ainsi passé de 2 032 € en 2014 à 1 270 € fin 2022.

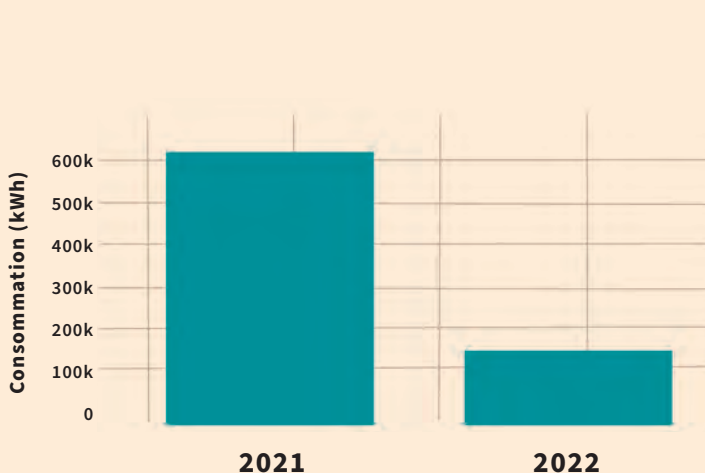
**Point fiscalité :** en 2022, la commune avait délibéré en faveur d'une baisse de taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 41,24 % à 40,99 %. La loi de finances prévoit une revalorisation de la base des valeurs locatives à hauteur de 7,1 %, ce qui engendrera automatiquement une augmentation du montant de la taxe foncière malgré le gel du taux communal.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC : LES EFFETS BÉNÉFIQUES DE L'EXTINCTION NOCTURNE

Depuis la mise en œuvre de cette mesure, les résultats positifs sont significatifs. En plus de l'intérêt réel pour la biodiversité, la collectivité réduit sa consommation et économise 50 000 €.

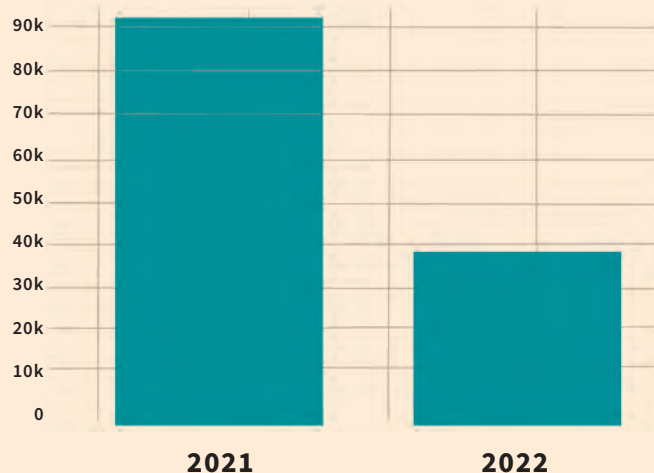
Évolution des consommations

(en fonction de la facturation du fournisseur d'énergie)



Évolution des dépenses

(en fonction de la facturation du fournisseur d'énergie)



Source : SDE – Syndicat Départemental d'Énergie

# BUDGET PARTICIPATIF 2023

1<sup>ère</sup> ÉDITION

Proposez vos idées de projets  
pour notre commune !



Le budget participatif permet  
aux habitants de proposer  
des projets citoyens utiles  
à tous les Saint-Pérollais.  
Des projets pour améliorer  
le cadre de vie de la ville !



Retrouvez plus d'informations et le règlement du budget participatif sur le site de la Mairie :

[www.st-peray.com/budget-participatif](http://www.st-peray.com/budget-participatif)

**Dossier à déposer au plus tard le 15 juillet 2023 !**



## Ressources humaines

### MUTUALISATION DES SERVICES : UNE COLLABORATION GAGNANTE !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'intercommunalité Rhône Crussol et la ville de Saint-Péray ont choisi de mutualiser leurs services dans le cadre d'une collaboration fructueuse. En regroupant les services de la direction générale, des finances et de la gestion foncière, les deux entités renforcent leur efficacité administrative. Grâce à la coordination des compétences et des ressources, les processus de décision sont accélérés et les projets sont mis en œuvre plus rapidement. La mutualisation permet également de rationaliser les tâches, d'éliminer les doublons et de réduire les coûts administratifs. Ainsi, les citoyens bénéficient de services de meilleure qualité et d'une réactivité accrue.

D'un point de vue financier, la mutualisation des services financiers engendre des économies d'échelle significatives. Les coûts liés à la formation, à l'acquisition de logiciels et d'équipements peuvent être partagés, allégeant ainsi la pression sur les budgets individuels. Enfin, en matière de gestion foncière, cette collaboration permet de partager les expertises et les connaissances, favorisant ainsi une gestion plus efficace du patrimoine foncier et une utilisation optimale du territoire.

En définitive, cette initiative témoigne d'une volonté commune de servir au mieux les intérêts des citoyens en offrant des services de qualité et en assurant une gestion efficiente des ressources publiques.





# Sport



## SAINT-PÉRAY, UNE VILLE SPORTIVE

À une époque où le sport est plus que jamais un enjeu majeur de santé publique, d'insertion sociale, d'éducation et de laïcité, Saint-Péray présente tous les atouts pour être considérée comme une ville de sport. L'équipe municipale, consciente des carences, travaille depuis de nombreuses années avec les clubs sur de nouvelles infrastructures pour améliorer les pratiques sportives. La première étape est, pour les deux prochaines années, la création d'un terrain synthétique. Puis à moyen voire long terme, la construction d'un deuxième gymnase, lieu indispensable pour promouvoir et développer encore plus le tissu associatif saint-pérollais. Avec plus de 3 000 licenciés, la notion de sport pour tous prend tout son sens. Dotée d'un terrain de jeu exceptionnel avec plus de 25 disciplines qui se pratiquent dans un décor proche de la nature, Saint-Péray est une ville dotée de 4 équipements sportifs et dont les aires de pratique s'étendent même au-delà des limites urbaines sur les bords du Mialan et du Rhône et les reliefs montagneux qui nous entourent. Du dynamisme et de la solidarité, la ville de Saint-Péray n'en manque pas. Elle s'appuie sur près de 400 bénévoles, ces dirigeants qui, au quotidien, œuvrent avec un engagement sans faille au service des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais voire même plus... Nous vous proposons de retrouver ici, mais aussi sur le site de la ville, toutes les informations qui vous permettront de vous épanouir dans l'un des clubs de la commune afin d'y pratiquer en loisir ou en compétition votre sport favori.



## ACTIVITÉS ET ASSOCIATIONS



### HANDISPORT ET SPORT ADAPTÉ

Multisports pour personnes à mobilité réduite (sarbacane, tennis de table, cyclisme) : Club handisport.



### SPORT BOULISTE

Boule lyonnaise : Boule mousseuse.  
Pétanque : Les Pétanqueurs de Crussol.



### SPORTS CYCLISTES

Cyclisme sur route : Cyclo club.



### SPORTS COLLECTIFS

Basketball : SPS Basket.  
Football : Rhône Crussol Football 07.  
Rugby : Bassin de Crussol de Rugby.  
Volleyball : Amicale Laïque.



### ARTS MARTIAUX, SPORTS DE COMBAT

Boxe : Boxing club.  
Self défense : Wa-Jutsu, Krav-Maga.  
Judo, aikido : Amicale Laïque.



### GYMNASTIQUE

Gymnastique enfant : Association familiale.  
Gymnastique adulte : AGV, Association familiale.



### SPORTS DE RAQUETTES

Tennis : Tennis club.  
Badminton : Badminton saint-pérollais.



### SPORTS DE PLEIN AIR

Sport de pleine nature : VTT, course d'orientation : Out Door 07.  
Marche active et nordique : Association familiale, AGV, Amicale Laïque.



### AUTRES

Sport scolaire : Association sportive du Collège de Crussol,  
Usep des écoles publiques.



## Agenda

### Évènements sportifs

- 11-13 août** 100 kilomètres et 100 miles de France : départ et arrivée au stade de la Plaine.
- 2 septembre** Randonnées pédestres, rallye vélo et VTT, concours de pétanque, tournoi de foot à 5, contest de trottinette et tournoi de rugby.
- 8 septembre** Diffusion du match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby - France / Nouvelle-Zélande.
- 9 septembre** Forum des associations au CEP du Prieuré.
- 16-17 septembre** Ronde de Crussol.
- 1<sup>er</sup> octobre** Grimpée cycliste de Saint-Romain-de-Lerps.
- 8 octobre** Exposition de vieilles voitures.
- 10 décembre** Foulées de Noël.

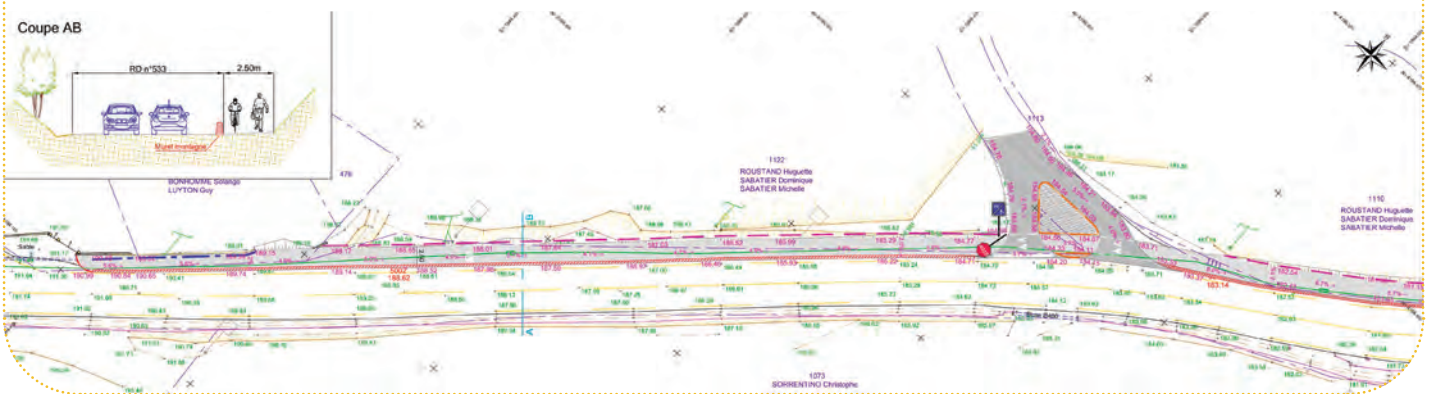


# Aménagements Voiries - Bâtiments

## UN NOUVEL AXE POUR LES MOBILITÉS DOUCES

### Aménagement voie douce : Gachet-Chemin du mois de mai

Dans le cadre du développement des mobilités douces, la commune aménage un cheminement doux reliant le lieu-dit « Gachet » au chemin du Mois de Mai, par l'élargisseur de la RD 533 et la reprise du Carrefour de la route du Tram.



## LE QUARTIER DE LA TRÉSORERIE / SALLE DES FÊTES VA FAIRE PEAU NEUVE

Le départ des services de la trésorerie a rendu nécessaire la réhabilitation du quartier central de la ville à proximité de la salle des fêtes et de la place Jeanne d'Arc. Quatre candidats ont présenté leurs propositions aux élus. Après concertation avec les riverains, c'est la société SDH qui a remporté la majorité des suffrages et a été choisie comme lauréate. Son projet comprendra 15 logements, dont la moitié en location, ainsi qu'un rez-de-chaussée pour les locaux médicaux. Le permis de construire devrait être déposé avant l'été.

### Les atouts du projet sont les suivants :

- un rez-de-chaussée réservé aux activités médicales et paramédicales (médecins, kinésithérapeutes) ;
- 27 places de parking public disponibles pour desservir l'école du Quai voisine, ainsi que les commerces du centre-ville et un important parking souterrain ;
- un espace commun, ouvert et végétalisé, priorisant les modes de déplacement doux.



Vue depuis la rue Jules Ferry.



Vue depuis la rue Jeanne d'Arc.

## SÉCURISATION ROUTE DU TRAM AU NIVEAU DE L'AUBERGE DU PIN

En partenariat avec le département, la commune va améliorer le carrefour du chemin du Tram et de la D 533, et ainsi sécuriser et améliorer sensiblement le carrefour.



## RÉFECTION VOIRIE



Le chemin de la Cabane.

Le plan pluriannuel de réfection des chaussées se poursuit sur la partie rurale de la commune. La compétence voirie étant communautaire, les revêtements bicouches des sections suivantes ont été repris par les agents de la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC) pour un budget total de 80 000 € :

- chemin de Dublière / chemin de la Chapelle ;
- chemin de Fauterie ;
- chemin de la Cabanne ;
- chemin de Queyron ;
- chemin de Tourtousse ;
- chemin de Coudiol.

## AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS AU CHEMIN DES PEYROUSES

Suite à la création du nouveau lotissement situé entre les Brémondrières et Gai Soleil, l'accès au chemin des Peyrouses a été réhabilité. La commune en a profité pour intégrer quelques places de parking et un chemin pour piéton.



# Éducation - Enfance Jeunesse

## DES PROPOSITIONS DE PROJETS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES

Chaque année, des propositions d'actions pédagogiques sont faites aux écoles afin de soutenir les enseignants dans leurs projets. Certaines sont traditionnelles : c'est le cas de la prévention routière en CM2 ou du permis piéton en CE2 accompagnés par la police municipale dans les trois écoles saint-pérollaises. C'est aussi le cas des interventions en musicales assurées par les enseignants de l'école de musique municipale.

### Cette année deux nouveautés :

- **Le programme Lire et faire lire** : créé en 1999, c'est un programme national d'ouverture des enfants à la lecture et de solidarité intergénérationnelle proposé par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union des associations familiales). Ainsi des bénévoles de plus de 50 ans viennent, une fois par semaine, lire des histoires aux enfants de maternelle par petits groupes.



- **Le programme Watty** : il est déployé pour les écoles de Rhône-Crussol suite à l'appel à manifestation d'intérêt pour la solarisation des toitures. Il permet de sensibiliser les enfants à la transition écologique pour accompagner des changements vers des comportements écoresponsables. En 2022-2023, les classes de CE1 et CE2 ont pu en bénéficier. Pour 2023-2024, ce sera au tour des moyennes et grandes sections de maternelles et des CP.

## DES CANTINES PLUS DURABLES

Depuis septembre, des repas à 4 composantes (entrée ou fromage, plat, accompagnement et dessert) avec 60 % de produits labellisés dont 30 % de produits bio sont servis dans les cantines. Afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, différentes actions sont mises en place : mise à disposition de portions « petite faim » et « grosse faim », choix des desserts élargi en proposant ceux qui peuvent rester des jours précédents, sondage des enfants sur tablette à l'issue des repas, organisation de pesées des déchets, compostage... Les effets sur le gaspillage ne se sont pas fait attendre, celui-ci se situant ainsi bien en-dessous de la moyenne nationale.

Ces évolutions pour le bien manger sont une priorité pour les élus et sont mises en place grâce à l'investissement quotidien des agents qui travaillent dans les cantines ; merci à elles !

Maternelle	Élémentaire
40g*	35g*
* La moyenne nationale par enfant et par jour est de 70g	





## TRAVAUX À LA CRÈCHE

L'équipe de la crèche souhaitait trouver une solution pour réduire l'impact sonore inhérent à la grande pièce afin d'améliorer la qualité de vie des enfants au quotidien et de favoriser des activités en petit groupe. Les travaux ont eu lieu pendant la fermeture annuelle de la crèche en avril 2023. Différents corps de métier ont coordonné leurs interventions pour terminer les travaux rapidement. Le résultat est à la hauteur des attentes de tous !

Les premiers retours sont positifs (amélioration sonore, gain de clarté et plus de fonctionnalité...). Les petits Loupiots ont retrouvé leur lieu de vie en toute sérénité !



## L'ÉNERGIE AU CŒUR DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Agents municipaux et entreprises œuvrent tout au long de l'année pour réparer, rénover et embellir nos écoles qui accueillent plus de 500 élèves.

Les périodes de vacances sont particulièrement intenses profitant de l'absence des élèves pour travailler en toute sécurité et réaliser les travaux d'envergure.

Chaque rénovation s'accompagne de choix en faveur de la transition énergétique : choix des matériaux, ombrières, plantations, éclairages led... L'actualité nous encourage à poursuivre ces actions ; c'est ainsi que l'ensemble des radiateurs d'origine du groupe scolaire des Brémondrières est en cours de changement par les agents municipaux. Des détecteurs de présence sont également déployés dans les couloirs et toilettes. Enfin, l'isolation des façades nord ainsi que les derniers remplacements de menuiseries ont été prévus au budget 2023 sous réserve de l'obtention des subventions au titre du « Fonds vert » sollicitées auprès de l'État.

Petit à petit, nos écoles deviennent plus performantes du point de vue énergétique, une condition devenue incontournable.



Le plafond rénové.



Le couloir de l'école du Quai.



# Environnement



Le réseau vélo  
par Valence Romans  
DÉPLACEMENTS

## PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL



Le plan vélo intercommunal « Cycleo » a été mis en place par Valence Romans Mobilité (anciennement Valence Romans Déplacements). Il s'agit de 16 itinéraires numérotés comme des lignes de bus, aménagés spécifiquement pour sécuriser les déplacements à vélo. Dans ce cadre, notre commune bénéficiera de 3 aménagements « en site propre » en 2023, avenues Gross Umstadt, Maladière et Pierre de Coubertin, représentant un coût de 500 000 €. Les services vélos remportent un vif succès avec de nombreuses locations de vélos longue durée « mon libélo » ou courte durée Libélo sur notre secteur : 3100 à la station Maladière en 2022 et 2000 en 7 mois pour la nouvelle station de l'office du Tourisme. Pour compléter l'offre aux habitants, de nouvelles consignes à vélo ont également été installées sur le parking de Marcale et le parking du CEP : les habitants peuvent réserver leur Vélo'Box au 04 75 600 626 et retirer la clé de votre Vélo'Box pour la modique somme de 40 € par an (réductions possibles).

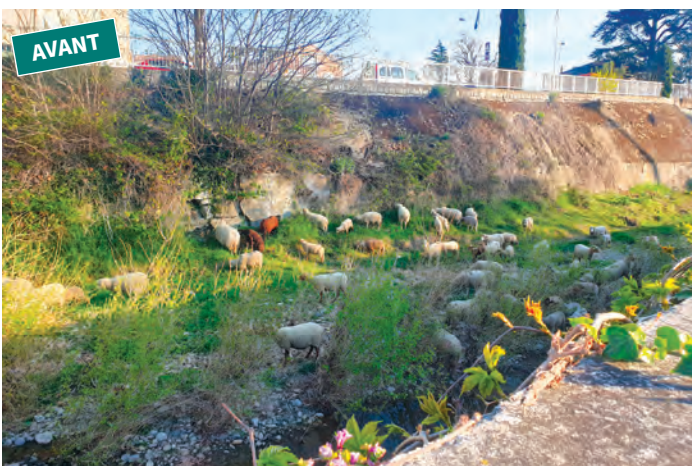
**Les cartes et plans des itinéraires cyclables sont disponibles sur [www.vrd-mobilites.fr/velo/](http://www.vrd-mobilites.fr/velo/) et en version papier à la mairie sur demande.**

## ENTRETIEN DES RIVIÈRES

L'entreprise SPL a été missionnée par le SMEC (syndicat de rivières) pour réaliser les travaux d'entretien mécanisés de la zone aval du Mialan et du Jergne. L'entreprise a arrasé les arbres désignés par le syndicat. Les déchets verts ont été soit broyés sur place, soit laissés aux propriétaires des berges.



Le SMEC portera aussi les travaux de transformation d'un passage à gué sur le ruisseau du Jergne, près du chemin du Creux de la Chapelle, par un pont assurant le passage des voitures tout en garantissant la continuité écologique du cours d'eau. L'expérience de lutte contre les plantes invasives (la Renouée du Japon) se poursuit avec le pâturage par les brebis du domaine Rémy Nodin. Entre ces périodes, le troupeau se déplacera plus en amont le 15 juin, avec les habitants qui voudront accompagner cette transhumance.



## LES MOUSTIQUES SONT DE RETOUR

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis plusieurs années, comme sur de nombreuses communes de notre région. Ils sont surtout des gênes importantes au bien-être quotidien. Silencieux et diurne, il est présent et pique surtout le matin et le soir. En octobre, ils ont pondu dans les points d'eau stagnante, les soucoupes de pots de fleurs, les fonds d'arrosoir, les flaques... Les larves y sont restées tranquillement tout l'hiver, et au printemps, les larves ont commencé à éclore.

**Pour se protéger :** porter des vêtements amples, couvrants, et clairs ; utiliser des répulsifs cutanés ; utiliser des moustiquaires. Ventiler pour les éloigner : les moustiques n'aiment pas le flux d'air généré par le ventilateur ! Le moustique restera hors de la zone d'air brassé et ira se mettre à l'abri, comme pour le vent. Le moustique reprendra son vol en quête d'un hôte à piquer dès l'arrêt du ventilateur.

### NOUVEAU :

#### Aide aux particuliers pour l'achat de pièges anti-moustiques !

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, la commune propose une subvention de 20 % du prix d'achat TTC, plafonnée à 30 €, pour l'acquisition de pièges à moustiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter le secrétariat général à l'adresse suivante : [secretariatgeneral@st-peray.com](mailto:secretariatgeneral@st-peray.com) ou par téléphone au 04 75 81 77 81.



**Pour plus d'informations :** [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble)

## VÉGÉTALISATION DES RUES

Le printemps est l'occasion d'apprécier les rues végétalisées telles que la rue Jeanne d'Arc ou la rue Sœur Dominique. Les résidents de la rue Ferrachat et de la rue de la Liberté se sont réunis avec les élus responsables de ce projet pour embellir également leurs rues.

Les choix de plantes et les lieux d'implantation seront faits en concertation par les riverains avec les conseils du service « espaces verts », en respectant les contraintes des réseaux et des accès recensées par les services. Par la suite, les riverains auront le loisir et la responsabilité d'entretenir ces plantes et de partager les boutures avec ceux des rues voisines. Tout groupe d'habitants du centre-ville qui souhaiterait s'engager dans cette démarche de végétalisation de sa rue peut se manifester auprès des services techniques ou auprès d'Agnès Quentin-Nodin, adjointe à l'environnement.



## L'ESPACE ENTREPRISES-EMPLOI, UN SERVICE DÉDIÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNE EN RECHERCHE D'EMPLOI ET AUX ENTREPRISES

L'Espace Entreprises-Emploi est un service clé pour le développement économique local et la création d'emplois sur le territoire. Il aide les habitants à trouver un emploi et les entreprises à se développer, en favorisant la collaboration et la mise en réseau entre les différents acteurs.

Si vous êtes en recherche d'emploi ou si vous êtes une entreprise et que vous recrutez, prenez contact avec l'Espace Entreprises-Emploi au 04 75 81 77 86.



### DES RENDEZ-VOUS EMPLOI POUR RECRUTER OU ÊTRE RECRUTÉ

Retrouvez les offres d'emploi et les rendez-vous emploi organisés par l'Espace Entreprises-Emploi sur le site de la commune :

[www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

### Les Rendez-vous emplois à venir



Retrouvez les rendez-vous emplois à venir sur le site de Saint-Péray sous "Votre commune" > Économie-Emplois

### LE PORTR'ÉCO DU VENDREDI C'EST QUOI ?

C'est le rendez-vous « éco » de la ville, relayé un vendredi sur deux sur notre site et notre page Facebook. Chaque Portr'éco dresse le portrait d'une entreprise ou d'un entrepreneur ayant récemment rejoint la commune, en trois questions clés !

Retrouvez les anciens Portr'éco sur la page Facebook de la commune : [www.facebook.com/saintperay](https://www.facebook.com/saintperay)

Retrouvez les anciens Portr'éco sur le site de la commune : [www.st-peray.com/emplois-stages/](http://www.st-peray.com/emplois-stages/)

### Le Portr'éco du vendredi



PORTRAIT COMPLET sur le site de Saint-Péray sous "Votre commune" > Économie-Emplois

## L'AIDE AUX TPE

L'aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente est un dispositif concret et efficace proposé conjointement par la commune et la région destiné aux TPE et PME ayant un point de vente situé en centre-ville accessible au public. Les projets éligibles incluent la rénovation de locaux, la sécurité, l'économie d'énergie et l'acquisition de matériels neufs ou d'occasion.

Si vous êtes entrepreneur avec des projets de rénovation ou d'achat de matériels, contactez l'Espace Entreprises-Emploi : [espaceentreprisesemploi@st-peray.com](mailto:espaceentreprisesemploi@st-peray.com)

## L'ESPACE ENTREPRISES-EMPLOI PARTIE PRENANTE DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI



Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) s'inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, en apportant une réponse coordonnée et globale aux personnes qui ont besoin d'un accompagnement spécifique pour trouver un emploi. Cette initiative repose sur la collaboration volontaire de différents acteurs locaux, tels que les collectivités, les associations, les entreprises et les services de l'État.

L'objectif principal du SPIE est de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés.

Dans cette optique, le gouvernement a engagé une consultation avec les parties prenantes concernées et soutient des projets pilotes visant à définir les contours de ce nouveau service public.

Le département de l'Ardèche s'est porté volontaire, pour une expérimentation de 2 ans, impliquant 6 bassins d'emploi. La commune, par le biais de son Espace Entreprises-Emploi a répondu favorablement, afin d'élargir et de partager ses outils et compétences en matière d'emploi. L'objectif reste d'offrir un accompagnement spécifique et adapté à chaque personne.

## LES CLAUSES SOCIALES : UNE SOLUTION DE RECRUTEMENT POUR LES ENTREPRISES DU BTP ET DES ESPACES VERTS

L'Espace Entreprises-Emploi, en partenariat avec la Plateforme Emploi, organisera le 21 septembre prochain une rencontre interentreprises dédiée au secteur du BTP et des Espaces Verts, suivie de jobs dating. Cet événement offrira une occasion aux personnes en recherche d'emploi du bassin local de rencontrer les entreprises qui recrutent sur le secteur. De plus, il permettra aux entreprises de découvrir les différents aspects des clauses sociales et de comprendre comment celles-ci peuvent constituer une solution pour faciliter leur recrutement.

Les clauses sociales sont des dispositions contractuelles imposées aux entreprises qui remportent des marchés publics. Elles visent à favoriser l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Espace Entreprises-Emploi afin d'obtenir de plus amples informations sur cet événement et sur les opportunités de recrutement qui pourraient correspondre à votre profil.



# Solidarité

## DÉTENUS AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VALENCE ET SOLIDAIRES DU RELAIS ALIMENTAIRE DE SAINT-PÉRAY

**291 kg de denrées alimentaires et 752 € de dons financiers offerts aux plus nécessiteux par les détenus des maisons d'arrêt et centrales de Valence.**

C'est lors d'un cours de français que les détenus des maisons centrales de Valence ont eu l'idée d'effectuer une collecte alimentaire et financière au bénéfice des plus démunis. Les élèves porteurs du projet ont souhaité que les dons soient redistribués dans une petite structure de proximité, ce qui explique le choix d'un relais alimentaire, en l'occurrence celui de Saint-Péray. Un pari ambitieux qui a nécessité plusieurs heures de préparation, beaucoup de volonté et de force de persuasion, mais qui a finalement abouti fin mai. La collecte initiée par un groupe de six détenus a dépassé toutes les espérances puisqu'elle a permis de récolter plus de 290 kg de denrées alimentaires et 752 euros de dons financiers. Ce sont une cinquantaine de détenus qui, avec l'aide de l'Unité Locale d'Enseignement et de l'Administration Pénitentiaire, ont relevé ce défi. « Ce n'est pas parce que nous sommes incarcérés que nous perdons toute humanité, nous savons que dehors c'est dur et nous avons envie d'aider », c'est cette philosophie que les hommes ont prônée tout au long du projet. Quelle fierté pour ces messieurs de pouvoir recevoir, à l'issue du projet, deux bénévoles du relais alimentaire de Saint-Péray et de leur remettre un chèque de 752 euros, fruit de la collecte ! Cette rencontre a permis un échange riche entre les détenus donateurs et les membres de l'association, un fil d'Ariane avec la réalité extérieure, une manière de rester citoyen. Forts de leur expérience et conscients que le projet est un réel succès, l'hypothèse de renouveler l'action a été avancée. Quand aura lieu une nouvelle collecte ?



## OUVERTURE DE L'ANTENNE FRANCE ALZHEIMER

Une antenne locale de France Alzheimer Ardèche vient d'ouvrir à Saint-Péray en partenariat avec le CCAS. Cette « halte relais » accueille tous les mercredis après-midi les malades ainsi que les accompagnants qui le souhaitent, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Divers ateliers sont animés par des professionnels et des bénévoles qualifiés afin de stimuler la mobilisation cognitive dans une ambiance détendue. L'antenne propose par ailleurs l'ensemble des actions de France Alzheimer : entretiens individuels, formations des aidants, café mémoire, séjours vacances, groupes de parole, atelier de relaxation, suivi malade jeune...

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre CCAS ou de France Alzheimer Ardèche en appelant au **04 75 36 34 67** ou **06 25 64 28 85**.

France Alzheimer propose ses services gratuitement,  
**venez nous rejoindre au 20 rue Ferrachat tous les mercredis de 14 h à 17 h.**



Les élus et les représentants de l'association France Alzheimer lors de l'inauguration de l'antenne.

## JOHANNA VEYRIÉ, LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Georges Bourget, le président du Comité de Jumelage, a quitté ses fonctions en janvier 2023 pour des raisons personnelles. Impliqué dans le Comité depuis janvier 2005, avec son épouse Barbara d'origine allemande, il a pris des responsabilités fin 2014 en entrant au bureau pour préparer le cinquantenaire du jumelage avec Gross Umstadt. En janvier 2020, il a succédé à Bernard Guigal à la présidence du Comité.

L'ensemble des membres du Comité de Jumelage a tenu à remercier Georges Bourget pour son dévouement. Jeudi 23 février, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni et a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Johanna Veyrié a été élue présidente.

Reine des vins en 2018 et très impliquée dans le Jumelage, Johanna reprend donc le flambeau avec la volonté de poursuivre le travail engagé mais aussi d'apporter, par sa jeunesse, un nouveau dynamisme.

### La composition du nouveau bureau est la suivante :

- présidente du Comité : Johanna Veyrié ;
- vice-présidente : Dominique Dupre ;
- trésorière : Sylviane Fereyre ;
- secrétaire et en charge du comité jeune et de la communication : Débora Trichard ;
- responsables des Reines et dauphines : Myriam Molinari.

**Merci à toutes et à tous pour leur engagement.**



## JOURNÉE DE L'EUROPE

La journée de l'Europe, officiellement le 9 mai s'est déroulée du 9 au 11 mai à Saint-Péray. Le comité de jumelage, accompagné de deux bénévoles de la maison de l'Europe de Valence, a organisé des jeux géants dans les écoles des Brémondieres et du Quai, tels qu'un jeu de l'oie avec des questions européennes et un jeu de cartes géant pour localiser les pays, les capitales et les drapeaux. L'intervention s'est également étendue à l'école de la Sainte-Famille et à une classe de quatrième du collège de Crussol. Les retours, tant des élèves que des enseignants, ont été positifs.

Parallèlement, quatre expositions étaient présentées au CEP, abordant des thèmes variés tels qu'un road trip européen en images, des témoignages de personnes de tous âges sur la construction européenne, les possibilités de mobilité à travers l'Europe et le multilinguisme en Europe. Enfin, un petit stand a été installé sur le marché, offrant des spécialités culinaires des villes jumelles ainsi que de la documentation sur l'Europe.

## DÉPLACEMENT DE L'ASCENSION

Le déplacement de l'Ascension en Allemagne a repris après deux années de pandémie ! La délégation était composée de 17 Français. Le programme a été extrêmement apprécié par tous les participants, comprenant une conférence sur l'histoire des 175 ans du parlement de Francfort, une randonnée, le vernissage d'Anne Van der Voort (membre du comité) dans une galerie à Kleestadt en compagnie de son amie allemande, ainsi qu'une visite de Francfort et du site fossilifère de Messel, classé à l'Unesco. Le séjour s'est clôturé par le traditionnel repas à la Sparkasse, au cours duquel des petits cadeaux ont été échangés entre les deux villes.



## PRÉSENTATION DE L'EHPAD MALGAZON

La résidence Malgazon est un établissement public communal qui est constitué de deux unités : un EHPAD et un Cantou-UVP, qui sont administrés par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Péray, dont le Maire de Saint-Péray est le Président.

**L'EHPAD** dispose de 78 logements, répartis sur trois et cinq niveaux, et desservis par deux ascenseurs. Les logements sont équipés d'une sonnette d'appel pour appeler le personnel soignant. L'unité principale de l'EHPAD est équipée de salons de détente, d'une salle de restaurant, d'une salle d'animation, d'une bibliothèque, d'une salle de télévision, d'un salon de coiffure et d'aménagements extérieurs. L'établissement dispose également d'un jardin thérapeutique à l'entrée de la résidence équipé de bancs, de pergolas ainsi que d'un parc ombragé.

**L'unité Cantou-UVP** est une unité spécifique de la résidence Malgazon, conçue pour offrir un accompagnement adapté aux personnes désorientées de type Alzheimer. Cette unité dispose de 12 places en accueil permanent et une place en accueil temporaire. Elle est dotée d'un patio, d'un jardin et d'un potager sécurisés.

**L'équipe** est composée de professionnels qualifiés, tels que des médecins, infirmières, aides médico-psychologiques, assistants de soins en gérontologie, aides-soignants, auxiliaires de vie, ergothérapeute, psychologue, diététicienne, animateurs, cuisiniers, agents de restauration et d'entretien des locaux, lingères, responsable des services généraux, agent de maintenance, directrice, directrice adjointe et agents administratifs polyvalents.

**Les activités et loisirs** proposés aux résidents sont très variés et incluent des travaux manuels, des ateliers mémoire, de la gymnastique douce, du chant, de la cuisine thérapeutique, du jardinage, du bricolage, des jeux de société, des sorties, des pique-niques, des spectacles, des médiations animales et la lecture du journal.

**Depuis septembre 2022, l'EHPAD Malgazon a mis en place la méthode Montessori** adaptée aux personnes âgées atteintes de troubles cognitifs. Cette approche se base sur les capacités restantes des résidents et les encourage à réaliser des gestes de la vie quotidienne pour favoriser leur autonomie et leur sentiment d'utilité. Des missions sont assignées à chaque résident leur permettant de jouer un rôle social et de se sentir valorisés. Le personnel a été formé à cette méthode et un comité des résidents a été créé pour favoriser la communication et l'amélioration des pratiques. Une conférence destinée aux familles, proches et professionnels est organisée lundi 3 juillet à 19 h au CEP du Prieuré pour expliquer la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs.



▲ L'EHPAD



▲ L'accueil



▲ Le cantou



Le jardin ►



Le patio ►

## DEUX RÉSIDENTES SONT ALLÉES VOIR LEUR IDOLE EN CONCERT

Cette année, Paulette, âgée de 82 ans, et Yvette, âgée de 77 ans, résidentes de Malgazon, ont assisté au concert de leur idole Frédéric François dans une petite salle de l'Isère à Porcieu-Ambagnieu. Les deux fans ont eu des étoiles plein les yeux ! Deux soignantes ont pris sur leur temps de repos pour les accompagner. La directrice, Charlène Astier, se félicite d'avoir des soignants investis et dynamiques. Tout a été organisé par la résidence Malgazon et ce moment fort en émotion restera gravé dans les souvenirs de Paulette et Yvette !





# Intercommunalité

## HABITAT PARTAGÉ

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, et des aides occasionnelles.

### Qui sont les hébergeurs ?

Des habitants qui ont envie d'accueillir, dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent vivre le plus long-temps possible à domicile.

### Qui sont les hébergés ?

Des personnes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation, stage, CDD, période d'essai...) et qui s'engagent dans une solidarité réciproque.

Les cohabitations sont temporaires et solidaires : d'un mois à un an (renouvelable). Elles peuvent aussi être en alternance : 3 jours/semaine, 1 semaine/mois... Il n'y a pas de loyer mais une participation relative aux charges peut-être demandée. Solidarité Habitats recueille des propositions des hébergeurs volontaires, recherche des profils correspondants entre hébergeur et hébergé tout en s'appuyant sur les besoins, les envies et les caractères de chacun.

L'association recherche de nouveaux hébergeurs solidaires sur les communes de Saint-Péray et Guilhaud-Granges, afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de personnes étudiantes, apprenties, stagiaires, en CDD, à la recherche d'un logement le temps de leur projet professionnel.

Coordonnées : 06 31 74 48 88 | 04 75 55 34 42 | [contact@solhab.eu](mailto:contact@solhab.eu)



## RAPPEL SUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, la collecte des ordures ménagères a évolué. Désormais un seul passage par semaine, suite à l'extension des consignes de tri et la fusion des contenants bleus et jaunes.

### Voici les jours de collecte sur Saint-Péray :

**mardi : ordures ménagères**  
**jeudi : tri sélectif**



## LA MAISON DES VINS ET DU TOURISME : UN LIEU À DECOUVRIR

La Maison des Vins et du Tourisme, devenue le bureau principal de l'Office de Tourisme Rhône Crussol, a pour objectif de vous faire découvrir le territoire dans toute sa diversité, mais également d'être un lieu de partage et de rencontre. L'équipe de l'Office de Tourisme Rhône Crussol vous conseille sur des randonnées époustouflantes à travers le territoire, une programmation culturelle riche et des dégustations de produits locaux. Un dépôt-vente de vins et de produits du terroir vient compléter cette offre plurielle. Des afterworks sont organisés tous les mercredis soir de mai à août, mettant en avant un binôme vigneron-restaurateur du territoire, pour vous faire découvrir des accords inédits ! Sans oublier l'incontournable événement « In Vino VeriJaz », qui se déroulera le mercredi 19 juillet au soir au Château de Crussol. La Maison des Vins et du Tourisme a également mis en place une boutique proposant des produits personnalisés à l'image du territoire, appelée « Maison des Vins by Rhône Crussol », offrant de belles idées cadeaux pour gâter vos proches !



**Pour plus d'informations :** contactez l'équipe de l'Office de Tourisme Rhône Crussol par e-mail à [tourisme@rhone-crussol.fr](mailto:tourisme@rhone-crussol.fr) ou par téléphone au 04 75 40 46 75. Vous pouvez également visiter leur site web : [www.rhone-crussol-tourisme.com](http://www.rhone-crussol-tourisme.com).

## MAJORITÉ

### Investir pour l'avenir

Avec ce magazine de printemps, nous souhaitons vous rendre compte de notre action et de la volonté de l'équipe de tenir ses engagements pris malgré un contexte budgétaire contraint.

Nous tenons à remercier les différents services municipaux qui s'engagent à nos côtés, afin de contenir les dépenses et maîtriser notre budget, tout en préservant la qualité des services à la population.

Les investissements consacrés aux écoles et à l'amélioration des équipements sportifs sont propices à l'épanouissement de chacun, permettant d'accompagner l'engagement au quotidien des équipes éducatives et associatives.

L'extinction partielle de l'éclairage public et les initiatives écoresponsables engagées, nous ont permis de réduire la consommation d'énergie, de faire des économies et d'agir à notre niveau pour la protection de l'environnement.

Nous allons poursuivre notre travail pour un développement harmonieux de Saint-Péray, en veillant à la préservation de notre cadre de vie. Le projet d'aménagement de la place Jeanne d'Arc en est un bel exemple, ainsi que la création de nouveaux axes pour les mobilités douces, la sécurisation des voiries, sans oublier la poursuite de la réflexion sur le devenir du château de Beauregard.

Votre participation active lors des manifestations et votre engagement citoyen sont source de motivation pour notre équipe. Ils contribuent à faire de Saint-Péray une commune où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons un bel été, et vous donnons rendez-vous pour la fête des Vins et du Jumelage en septembre.

## OPPOSITION

### Le paradoxe de la déviation

La municipalité vient de voter un budget annexe « Les Peyrouses » de 500 000 € en investissement et 500 000 € en fonctionnement et l'acquisition grâce à ce nouveau budget de parcelles chemin des Guérets en continuité de celles qu'elle possède déjà. Parcelles modifiées dans le PLU passant de zone agricole à zone à urbaniser. C'est là tout le paradoxe, la CCRC va investir plusieurs millions d'euros pour désengorger la circulation et en même temps, on va construire de nouveaux logements et augmenter le nombre de véhicules. Autre paradoxe, construire sur d'anciennes parcelles agricoles, en totale contradiction avec l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) formulé par la Loi climat et résilience du 22 août 2021. Le seul point positif de ce projet étant la construction peut-être d'un deuxième gymnase qui devient nécessaire. Peut-être aussi un lycée professionnel. En réalité, l'idée de construire à proximité de la future déviation remonte à 2018. Très peu de communication sur le contrat de mixité sociale hormis lors du conseil municipal du 24 mai 2018 puis du conseil communautaire du 31 mai 2018. Ce contrat signé entre la commune, la CCRC et le Préfet, qui prévoyait la création de 500 logements sur 10 ans sur des quartiers bien définis, prévoyait aussi la construction potentielle de 200 à 250 logements dont 40 à 50 % de logements sociaux quartier de la Plaine en fonction du tracé de la future déviation et le quartier des Guérets avait été identifié. Eh bien voilà, nous y sommes.

Retrouvez la suite et consultez ce contrat de mixité sociale sur le blog de l'opposition :

<https://unfuturpoursaintperay.blogspot.com>

Je vous souhaite un bel été,

Isabelle Badier



# État civil



## ILS NOUS ONT REJOINTS

● RANC Stève, Paul, Arthur .....	19/12/2022	● UHLMANN Victoire, Roseline, Lucie .....	17/04/2023
● ROGER DARNAUD Lenny .....	27/12/2022	● DEBAUD Noam, Baptiste, Henri, Michel .....	19/04/2023
● SANJUAN Amalia, Cynthia, Charlène .....	12/01/2023	● LECONTE Clovis, Antoine, Nicolas .....	21/04/2023
● EL ATROUSSE Marwan .....	12/01/2023	● PEYRARD VILLE Lise, Maire-Louise .....	23/04/2023
● PESCHAUX Adam, Louis .....	15/01/2023	● FLAMENT Julien, Bernard, Jean-Marie .....	11/05/2023
● SERVAGEANT Romy .....	16/01/2023	● PEDERSEN Jennifer, Alacante, Wendoline .....	12/05/2023
● DJEBABLIA Firdaws, Nour .....	30/01/2023	● CELERIEN Ronnie .....	18/05/2023
● DUCOIN Juliette, Louise .....	01/02/2023	● FAIVRE Éléonore, Éléna .....	21/05/2023
● ROBERT Chloé, Isabelle .....	15/02/2023	● AMAL Zayd .....	26/05/2023
● COULET Nathanaël, Rahim .....	17/02/2023	● NANNI COLLET Marcus, Serge, Paul .....	26/05/2023
● LÖFGREN Eva, Iliana .....	18/02/2023		
● GEOFFROY Anna-Rose, Louise, Agnès, Jocelyne .....	28/02/2023		
● FRAISSE Manon, Moïra, Liliane .....	07/03/2023		
● ANDRÉ Nino, Lucien, François .....	10/03/2023		
● HENRY Dayvon, Kévin, David .....	07/04/2023		

## ILS SE SONT UNIS



● BRISQUET Eric, Christian et FORT Stéphanie, Monique .....	30/12/2022
● ARSAC Claude, Dominique et GOURDOL Elisabeth, Raymonde .....	25/03/2023
● MARCHIAL Nicolas, Théo et MATYJASZCZYK Claire .....	08/04/2023
● CHAZALET Jonathan, René, Nicolas et THORN Marie-Caroline, Martine, Corinne .....	08/04/2023
● DIGNE Jean-Baptiste, Christophe et NOUNOUSHIAN Laëtitia, Jeanine, Angèle .....	14/04/2023
● LAURINO Frédéric, Antoine et BARDOUSSE Peggy, Françoise, Roselyne .....	24/04/2023
● RICHON Jérémy, Eric, Gilbert et MANGUIN Séverine, Marie-Paule .....	06/05/2023
● MAÏRCHIE Samy-Azzedine et ABDALLAH Rachel, Sani .....	27/05/2023
● BELLIER Stéphane, Francis et NOAILLY Annabelle, Christine, Jocelyne .....	03/06/2023
● DUDOUIT Eric, Fernand et DUMARCHER Nathalie, Andrée, Madeleine .....	03/06/2023
● VALLETTA Kilian, Jordan, Kevin et BARD Laetitia, Brigitte, Maximillienne .....	14/06/2023
● MOULIN Aymeric, Roger, André et GIRARD Alexandra, Jocelyne, Marie-Rose .....	16/06/2023

## ILS NOUS ONT QUITTÉS



● FLANDRIN Paul, Georges .....	10/12/2022	● THIBAUD Marc, Serge .....	19/02/2023
● LIMOUSIN France, Marie, Isidore, Mélina .....	11/12/2022	● MICHELAS Henriette, Marie, Victoria .....	25/02/2023
● THEVEL Anne-Christine, Thérèse, Guislaine .....	12/12/2022	● MARTEL André, Cyprien .....	27/02/2023
● DUCHIER Marcel, Adrien, Régis .....	18/12/2022	● REYNE Lucette .....	02/03/2023
● ROULET Marie, Josèphe, Aline, Yvette .....	19/12/2022	● BOGIRAUD Henri, Jean, Elisée .....	02/03/2023
● JACQUET Paul, Marie, Joseph .....	22/12/2022	● OLLIVIER Henriette, Emma .....	03/03/2023
● BROCHAY Marie-Thérèse .....	27/12/2022	● BOULARD Renée, Louise .....	03/03/2023
● DÉRUELLE Joëlle, Marie, Clémence .....	30/12/2022	● GROS Jacqueline, Hélène, Georgette .....	10/03/2023
● MANGIN André, Denis .....	03/01/2023	● GRÈVE Jeannine, Madeleine .....	13/03/2023
● CHAREYRON Yvonne, Marie, Henria .....	17/01/2023	● GRANGE Michel, Joseph, Louis .....	17/03/2023
● DJIAN Fabienne, Fortunée .....	17/01/2023	● HELMLINGER Yvonne, Esther, Elisabeth .....	22/03/2023
● BESSON Elisabeth, Bernadette .....	20/01/2023	● VALLA Denise, Emilie, Nancy .....	22/03/2023
● DORON Claire, Maria .....	23/01/2023	● VÉZIÈS Michel, Jean, Denis .....	30/03/2023
● MOSCOFIAN Lucie .....	23/01/2023	● PLANCHIER Joël, Alain, Roger .....	02/04/2023
● VEYRIE André, Jean .....	27/01/2023	● JAUBERT Yvette, Yvonne .....	04/04/2023
● PARRA Christian .....	01/02/2023	● ROUMEZIN Thérèse, Emilie .....	06/04/2023
● MOREL Suzanne, Madeleine .....	10/02/2023	● GUILLLOT Huguette, Raymonde .....	09/04/2023
● FOUREL Hélène, Céline .....	11/02/2023	● REBOULET Simone, Jeanine .....	13/04/2023
● BIARAT Renée, Louise .....	12/02/2023	● GURAGOSSIAN Arthur .....	13/04/2023
● LAURIOU Jean, Claude, René .....	13/02/2023	● JEANNET Pierre .....	27/04/2023
● BOUVIER Robert, Marius .....	14/02/2023	● BERAUD René, Auguste .....	05/05/2023
● BAUD Marie, Thérèse .....	14/02/2023	● BRERO Aldo, Baptiste .....	05/05/2023
● ANDRÉ Jeanine, Elise .....	14/02/2023	● BESACIER Anne-Marie, Denise .....	15/05/2023
● PALMIERI Pasqualina .....	15/02/2023	● BOUYON Gilbert, Marcel .....	25/05/2023
● GRÈVE Aline, Germaine .....	18/02/2023	● FRISON Jean, Pierre .....	30/05/2023
		● LANGUILLAT Jean, Albert .....	09/06/2023



# Fête & des vins du jumelage



**vendredi 01 septembre**

## >>> Place de l'hôtel de ville <<<

À partir de 18 h 30 / **Déambulation** dans les rues avec la Banda Gustou

21 h / **Couronnement** de la Reine des Vins et du Jumelage

21 h 30 / **Feu d'artifice** / suivi d'un **concert rock** « PAS RICHE HILTON » puis **soirée DJ** assurée par **Light Music**

De 18 h 30 à 23 h / **Espace restauration** / stands tenus par les restaurants de la ville et les vignerons de Saint-Péray

**samedi 02 septembre**

## >>> Gymnase municipal, rue Raoul Follereau <<<

9 h 30 à 20 h / **38<sup>e</sup> Salon des vins et de la gastronomie** organisé par la Confrérie du Saint-Péray

10 h / **Cérémonie officielle d'ouverture** du salon 2023

## >>> CEP du Prieuré <<<

Dès 7 h / **Vélo** / **Départ du 32<sup>e</sup> rallye cyclo route & VTT** avec le cyclo club

Dès 7 h / **Rando** / **Départ de la 26<sup>e</sup> randonnée pédestre des Esclops** / 9, 15 et 24 km

## >>> Stade de la Maladière <<<

Dès 9 h 30 / **Rugby** / Tournoi des vignerons, découverte du rugby à 5 – Ouvert à tous

## >>> Parc Marcale <<<

13 h 30 / **Football** / Tournoi de football organisé par le service des sports

## >>> Stade des Brémondrières <<<

13 h 30 / **Pétanque** / Concours de pétanque avec les Pétanqueurs de Crussol

## >>> City park <<<

14 h / **Trot'** / Contest de trottinette

## >>> Place Gérard Mallen <<<

Dès 14 h 30 / **Jeux** / Après-midi ludique avec des jeux gonflables

20 h / **Flash Mob** réalisé par l'Amicale Laique / Tuto à récupérer sur le Facebook de la Mairie à partir du 1<sup>er</sup> août

20 h 30 / **Concert** « les Chetsnuts » suivi d'une **soirée DJ**

## >>> Place de la Paix <<<

De 15 h à 00 h / **Marché artisanal** / 2<sup>e</sup> édition, spécial artisans

## >>> Place Forot <<<

20 h 30 / **Concert** « Smiley Group Band » / Créations et reprises pop-rock

## >>> Rue de la République <<<

20 h / **Déambulations** à découvrir

19 h / **Animations musicales**

**Dimanche 03 septembre**

## >>> Zone Pôle 2000 <<<

6 h / **Marché aux puces, brocante et vide-grenier**

## >>> Gymnase <<<

De 9 h 30 à 19 h / **38<sup>e</sup> Salon des Vins et de la gastronomie** organisé par la Confrérie du Saint-Péray

## >>> Cour de Beauregard <<<

10 h 30 / **Cérémonie officielle du Jumelage** / en présence des représentants des villes jumelles et participation de l'Harmonie de Saint-Péray

## >>> Rue Ferdinand Malet <<<

15 h 30 / **Corso de la fête des vins et du jumelage** / Retour devant la maison des vins et du tourisme

## >>> Place Gérard Mallen <<<

À partir de 17 h 15 / **Spectacle final** / Participation de tous les groupes musicaux du défilé

